



UFA
DE VIC
VIC-EN-BIGORRE

CAPA

Certificat d'Aptitude Professionnel Agricole
Métiers de l'Agriculture
formation diplômante de niveau V



UFA de Vic

CFPPA des Hautes-Pyrénées

131 rue du Bidalet

65300 Lannemezan

Tél : 05 62 31 82 00

Fax : 05 62 31 82 01

cfppa.lannemezan@educagri.fr

formagri-65-vic.fr



Conditions d'entrée

Avoir entre 16 et 25 ans révolus.
Après une classe de troisième.
Signer un contrat d'apprentissage avec une entreprise de ce secteur d'activité.

Recrutement

fiche de contact en cliquant sur [ce lien](http://formagri-65-vic.fr/UFA/ufo.html)
<http://formagri-65-vic.fr/UFA/ufo.html>

A noter : l'entrée en formation ne peut se faire qu'après la signature du Contrat d'apprentissage.

Organisation de la formation

Date de début : Septembre de la 1ère année
Date de fin : Juin de la 2nde année
2 années en alternance : 25 semaines de cours au CFA + 69 semaines en entreprise + 5 semaines de congés payés par an

Métiers visés ou poursuite d'études

Ouvrier, ouvrière agricole
Poursuivre ses études au CFA Piémont-Pyrénées vers le BP REA (Responsable d'Exploitation Agricole).

Objectifs de la formation

Obtenir un niveau V
Acquérir des compétences dans les domaines des machines agricoles, l'élevage et les cultures (fourrage, grandes cultures ...).
Permettre à des jeunes d'acquérir des compétences professionnelles et des savoirs-faire pour exercer un métier dans ce secteur d'activité.
Permettre à des jeunes d'élaborer un projet professionnel à l'issue de leur formation.
Avoir une connaissance du monde professionnel grâce à l'alternance en entreprise.

CFAA PIÉMONT-PYRÉNÉES
CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS AGRICOLE

Unités capitalisables	Contenu
UC TECHNIQUES	Productions animales Productions végétales
	Pratiques professionnelles
	Mathématiques
UC GÉNÉRALES	Communication, français
	Connaissances humaines et sociales
	Sport
	Environnement de l'exploitation et législation du travail
UCARE	Travaux en ateliers

Modalités d'évaluation

Unités capitalisables (épreuves écrites, orales et pratiques) en contrôle continu.
Pour obtenir le diplôme du CAPA, il faut obtenir les 8 Unités capitalisables.